

Démographie et démographes

COMME beaucoup d'institutions nées à la Libération, l'INED vient d'avoir 40 ans : il fut en effet fondé par l'ordonnance du 24 octobre 1945 [1]*. L'occasion paraît bonne pour parler de l'organisme lui-même, une fois n'est pas coutume, et du statut de la science dont il traite, à savoir la démographie.

Dans le bouillonnement de l'après-guerre, la création de l'INED intervint au confluent de plusieurs courants d'opinion :

- le souci d'une fécondité suffisante, provoqué depuis la fin du siècle précédent par la faiblesse de la natalité en France, comparée à celle de l'Allemagne ; à ce courant l'effondrement de 1940 donnait un argument déterminant ;

- l'esprit de planification chez ceux qui, frappés par l'impréparation dans laquelle la crise des années 30 avait trouvé les gouvernements de l'époque, étaient soucieux que les pouvoirs publics soient alertés à temps des difficultés d'ordre économique, démographique, social ;

- et aussi une certaine croyance « scientifique » selon laquelle les sciences de l'homme pouvaient comprendre et résoudre une bonne part des difficultés sociales ; à ce courant on peut rattacher la création pendant l'Occupation de la « Fondation française pour l'étude des problèmes humains » par Alexis Carrel, fondation dont une partie du personnel et des locaux furent transférés à l'INED [4]. De plus, chacun apercevait le profit que la toute nouvelle technique des sondages allait apporter à des disciplines jusque-là théoriques.

Le statut de la nouvelle institution était original et il surprend encore les visiteurs étrangers. L'INED n'organise pas le recensement et n'établit pas les statistiques de population ; c'est l'INSEE, créé à la même époque, qui en est chargé, à la suite de la Statistique générale de la France. L'INED n'assure aucun enseignement et ne délivre aucun diplôme ; de nombreux

chercheurs exercent certes au dehors des fonctions d'enseignement, et l'INED accueille des stagiaires étrangers, mais l'enseignement de la démographie est, en France, assuré à l'Université de Paris et dans plusieurs grandes villes, dans les instituts d'études politiques et diverses grandes écoles. L'INED n'est pas non plus une section du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ; il lui emprunte, il est vrai, de nombreuses règles de fonctionnement, mais il est un établissement public autonome, placé actuellement sous la tutelle du ministre « chargé de la population », naguère de la Santé publique ou du Travail, aujourd'hui des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

Depuis quarante ans l'INED a-t-il répondu aux espoirs de ses créateurs ? S'il était créé aujourd'hui, recevrait-il les mêmes missions et la même forme ? Il appartient à la collectivité nationale et à la communauté scientifique de répondre. Tout au plus peut-on suggérer ici quelques pistes de réflexion.

Sur plusieurs questions essentielles, les démographes de l'INED peuvent légitimement prétendre avoir alerté assez tôt les pouvoirs publics et l'opinion. Sur ce qu'Alfred Sauvy appelait « la montée des jeunes » et ses conséquences notamment en matière d'effectifs scolaires et en besoins de logements, sur le rapide développement de la population des départements d'Algérie, sur l'« explosion démographique » des pays formant ce qu'Alfred Sauvy encore appela le *Tiers Monde*, sur les risques auxquels le vieillissement de la population allait exposer les pays développés, sur les phénomènes essentiels que furent le recul de la mortalité, l'exode rural et l'urbanisation, l'immigration, l'INED peut sans rougir relire ce qui fut écrit avant la venue de ces problèmes sur la place publique, que des décisions politiques aient été ensuite prises ou non. Sur les difficiles questions, touchant à l'éthique, de l'accès à la contraception moderne, puis de la libéralisation de l'avortement, l'INED s'efforça de recueillir de

* Les chiffres entre crochets renvoient aux références en fin d'article.

l'information, de la diffuser, de dépassionner les débats et de ne combattre que les affirmations erronées des uns et des autres. Pour certains types d'enquêtes (par exemple les budgets-temps), pour l'analyse démographique *par cohortes* (ou longitudinale), pour la démographie historique ou la génétique des populations, l'INED peut de même se prévaloir d'avoir joué un rôle de pionnier, qu'ont justifié les développements ultérieurs [3].

Sur certains points, les résultats paraissent moins positifs. S'il est aussi absurde d'attribuer à l'INED le mérite du « baby-boom » que de lui reprocher la baisse ultérieure de la fécondité, il faut reconnaître que les démographes, s'ils ont envisagé les progrès de la contraception et la question des naissances non désirées, n'ont su prévoir ni la date ni l'ampleur des retournements de tendance, se contentant de les commenter à mesure. De même, si la question du travail professionnel des femmes a dès l'origine retenu leur attention, l'étendue, sinon la nature des transformations des rapports entre les deux sexes, conduisant aux actuels bouleversements de la nuptialité, les a surpris, et ils ont aussi en ce domaine plutôt accompagné que précédé l'évolution. Ceci peut s'appliquer d'ailleurs tout autant aux démographes français qu'aux démographes étrangers.

Quant à la spécificité de l'INED, à savoir son autonomie, les avantages semblent l'emporter sur les inconvénients. Les études démographiques supposent des connaissances très variées : mathématiques, statistique, histoire, géographie, économie, médecine, biologie, sociologie, anthropologie... Plutôt que privilégier l'une ou l'autre de ces disciplines, la solution retenue a consisté à regrouper des spécialistes de formations diverses au sein d'une même institution. Ceci a eu au moins le mérite de faire — non pas des démographes de l'INED « les meilleurs du monde », compliment dont ne les flattent que des non-scientifiques —, mais de l'INED le pôle de recherche démographique le plus important au monde par le nombre et la variété des spécialistes qu'il regroupe. Conséquences notables : plusieurs Français occupent ou ont occupé des postes de responsabilité dans d'importants organismes internationaux et dans les associations internationales de démographes ; la langue française reste plus utilisée en démographie que dans d'autres disciplines, et d'excellents spécialistes étrangers viennent régulièrement s'intéresser sur place à la recherche démographique française.

Les risques sont cependant permanents que cette autonomie devienne isolement, et cette importance, monopole. Il appartient aux responsables de les combattre par toutes sortes de pratiques : participation croisée aux instances d'autres institutions, échanges de chercheurs, de travaux et de publications, participation à des réunions scientifiques de disciplines voisines,

soutien de jeunes organismes, études réalisées en commun avec d'autres institutions scientifiques ou administratives, nationales, régionales ou locales, étrangères ou internationales, professionnelles ou sociales... Le statut, en cours d'élaboration, d'EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique) et la tutelle conjointe du ministère de la Recherche devraient accroître ces possibilités de collaboration, ainsi que les liens entre les chercheurs, les professeurs et les étudiants.

Nous touchons ici à une autre spécificité, non plus de l'INED, mais de la démographie,

ORGANIGRAMME DE L'INED (Novembre 1985)

Directeur : Gérard CALOT

Adjoint au directeur Jean-Claude HÉDELIN
Conseillers scientifiques LOUIS HENRY
Alain GIRARD
Louis ROUSSEL

Relations internationales et stages Jacqueline HECHT
Administration générale, Personnel et Budget Patrick LE CARVESE

Département de démographie générale

Chef du département Daniel COURGEAU
Unité « Migrations intérieures et démographie urbaine » Daniel COURGEAU
Unité « Démographie rurale » Philippe COLLOMBE

Département « Méthodes et prévision »

Chef du département Hervé LE BRAS
Unité « Méthodes pour les pays en développement » Philippe FARGUES

Département de conjoncture

Chef du département Roland PRESSAT
Unité « Conjoncture démographique I » Chantal BLAYO
Unité « Conjoncture démographique II » Patrick FESTY
Unité « Tiers Monde » Yves BLAYO

Département de démographie historique et médicale

Chef du département Jean-Noël BIRABEN
Unité « Démographie historique » Jacques HOUDAILLE
Unité « Mortalité » Jacques VALLIN
Unité « Aspects médicaux et biologiques de la démographie » Jean-Noël BIRABEN

Département de psycho-sociologie

Chef du département Henri LERIDON
Responsable des enquêtes Benoît RIANDEY

Département de démographie et économie sociale

Chef du département Jean-Claude CHESNAIS

Département de génétique de population

Chef du département Albert JACQUARD
Adjoint au chef du département André CHAVENTRE

Département de démographie économique

Chef du département Georges TAPINOS

*
* *

Unité « Économie et population » Alfred SAUVY
Unité « Doctrines et politiques de population » Jacqueline HECHT

Service de l'informatique

Chef du service Laurent BLOCH

Service de la diffusion

Chef du service Michel LÉVY
Chef du service de la documentation Emmanuel TODD

discipline à la fois simple et complexe, qui peut donner lieu à des enseignements de tout niveau, du plus humble au plus spécialisé. A l'école, au collège, au lycée, nombreuses sont les occasions de traiter de questions démographiques, sur un plan local, national ou mondial, dans une perspective historique ou contemporaine. L'introduction au lycée des « sciences économiques et sociales » a fortement augmenté la « demande de démographie ». La diffusion de ce bulletin en témoigne, tout comme la présence de chapitres spécialisés dans de nombreux manuels scolaires, ou encore la parution d'ouvrages dans les collections de grande diffusion s'adressant aux élèves. La renaissance annoncée de « l'instruction civique » pourrait avoir le même effet si l'attention des professeurs se portait sur des questions comme la composition du corps électoral, les équilibres de la Sécurité sociale, le développement du Tiers Monde. La rapidité avec laquelle des découvertes aussi récentes que l'ADN ou le code génétique sont passées du laboratoire aux manuels scolaires de forte diffusion, suggère l'entrée dans la culture générale de quelques notions simples telles que « fécondité », « vie moyenne », « population stationnaire » ou « population stable ». Le progrès de l'informatique dans l'enseignement ne peut que faciliter les applications démographiques, aux données souvent encombrantes, si des logiciels adaptés voient le jour.

A l'autre extrémité du spectre, celui des études supérieures, on retrouve les risques d'écartèlement entre de nombreuses spécialités. Des thèses de démographie peuvent se soutenir dans à peu près toutes les facultés : sciences, sciences économiques, droit, médecine, lettres, sciences humaines. Peut-être faudrait-il équilibrer cet éparpillement en regroupant, au sein d'établissements nouveaux ou de filières nouvelles, l'enseignement de nombreuses « sciences des populations », ce qui créerait à l'Université le pôle que l'INED est à la recherche. Le caractère public de la démographie, qui traite de questions concernant tout un chacun, est non seulement un privilège, mais une exigence pour ceux qui la pratiquent : l'intérêt permanent des

TROIS DIRECTEURS EN QUARANTE ANS

- Alfred SAUVY, le fondateur de l'INED, en assumait la direction de 1946 à 1962 [2].
- Jean BOURGEOIS-PICHAT fut son successeur, de 1962 à 1971.
- Gérard CALOT, l'actuel directeur, fut nommé en 1972.

Sous des appellations diverses, deux institutions ont toujours orienté et contrôlé l'INED :

- un Conseil scientifique, présidé successivement par le professeur Robert DEBRÉ de l'origine à son décès en 1978, par Alfred SAUVY depuis ;
- un Conseil d'administration, présidé successivement par Adolphe LANDRY (1945-1954), Henri LAUGIER (1954-1963), Jacques DOUBLET (1963-1979), Jean MIALET (1979-1983), Michel COMBARNOUS depuis 1983.

Alfred SAUVY a continué d'assurer la rédaction en chef de *Population* jusqu'en 1975.

Michel Louis LÉVY lui succéda d'abord dans cette fonction puis, depuis 1978, Hervé LE BRAS.

Quant à ce bulletin, *Population et Sociétés*, créé en 1968, il fut rédigé par Pierre LONGONE de sa création [5] à 1976, par Michel Louis LÉVY depuis. Fin 1985, l'INED emploie 150 personnes dont 50 chercheurs.

relais d'opinion conduit les démographes à être souvent sollicités dans des débats publics, mais, inversement, leur interdit de recourir à l'ésotérisme protecteur d'autres disciplines. Comprendre et expliquer les grandes transformations des sociétés contemporaines, allier rigueur scientifique et disponibilité, telle reste, quarante ans après, la mission de ceux qui font profession de démographie et de sciences humaines, à l'INED et ailleurs.

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] « Introduction » *Population*, n° 1, janvier-mars 1946.
- [2] « Un nouveau directeur à l'INED. Le départ de M. Alfred Sauvy », par Robert Debré et Alfred Sauvy, *Population*, avril-juin 1962, p. 207-214.
- [3] « L'INED a 25 ans », par Alfred Sauvy, *Population*, novembre-décembre 1970, p. 1163-1178.
- [4] « Les trois âges de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains », par Alain Drouard, *Population*, novembre-décembre 1983, p. 1017-1047.
- [5] « Présence de la démographie », par Pierre Longone, *Population et Sociétés*, n° 2, avril 1968.

CULTURE

Lecteurs potentiels d'anglais

Pour les besoins d'éditeurs de livres et périodiques en anglais, la revue « International Demographics » (1) a calculé un indice donnant pour chaque pays la proportion de personnes susceptibles d'acheter — ou de s'abonner à — des publications en anglais. Cet indice tient compte de la structure démographique, de la taille des ménages, des pratiques

culturelles, des courants migratoires. Il vaut 32,9 % au Royaume-Uni et 32,2 % aux Etats-Unis. Au-dessus de 30 % on trouve l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande. Le Canada est à 23 %, précédant certains pays du Commonwealth britannique : Jamaïque et Trinité (17 %), Singapour (13 %). Au voisinage de 12 % figurent la Suède, le Danemark, la Suisse et Israël, entre 8 et 10 % la Norvège, la Finlande et les Pays-Bas.

La France est à 4 %, précédée par l'Allemagne fédérale (7 %), la Belgique et l'Autriche (6 %), l'Afrique

du Sud et Hong Kong (5 %). Elle précède l'Italie, l'Espagne, la Grèce (3 %), le Portugal (2 %), le Mexique (2 %). Les Etats pétroliers du Golfe ont des indices compris entre 3 et 5 % et l'Arabie Saoudite est à 2 %. Mais l'URSS et tous les pays socialistes ont des indices inférieurs à 1 %, comme la plupart des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, y compris l'Inde (0,5 %), le Pakistan (0,5 %), le Japon (0,6 %) et la Chine (0,1 %).

M. L.

(1) Fév. 1985. PO Box 68, Ithaca, N.Y. 14851. Etats-Unis.

ENVIRONNEMENT

La densité de production

Il est habituel de diviser la population d'un territoire par sa superficie, calculant ainsi sa *densité*. Il est également courant de diviser sa production par sa population, calculant ainsi un indicateur de niveau de vie, souvent le P.N.B./habitant. Il est moins courant de diviser la production par la superficie. L'indicateur ainsi obtenu, qu'on peut appeler la *densité de production*, pourrait cependant avoir un lien avec le degré de *pollution* d'un territoire. Il est très élevé dans les villes du monde développé et très faible dans les déserts du monde en développement.

On a eu la curiosité de faire la division à partir des chiffres produits dans « Tous les pays du monde (1985) *Population et Sociétés*, n° 193, juillet-août 1985. Les chiffres les plus élevés sont évidemment ceux des « villes-États », Singapour, Hong Kong, Bahrein, Malte. On a donc exclu

PNB/km²
Milliers de dollars 1983

Mauritanie	0,8
Mali	0,9
Rép. Centrafricaine	1,2
Niger	1,2
Botswana	1,7
Guyana	1,9
Zaïre	2,3
Namibie	2,3
Somalie	2,5
Bolivie	2,9
<hr/>	
<i>Pays en développement</i>	33
Monde	99
<i>Pays développés</i>	199
<hr/>	
Etats-Unis	360
<hr/>	
France	1 045
<i>Europe des Douze</i>	1 195
Italie	1 211
Danemark	1 364
<i>Europe des Dix</i>	1 502
Koweït	1 934
Royaume-Uni	2 086
Suisse	2 588
Allemagne fédérale	2 803
Belgique	2 994
Japon	3 280
Pays-Bas	3 854

les pays de moins de 10 000 km² (comme le Luxembourg). On rappelle qu'on ne dispose pas de chiffre de P.N.B. pour les pays d'Europe de l'Est, ni pour divers pays en conflit (Iran, Irak, Liban, etc.). Pour la France, dont le PNB 1983 est évalué par la Banque mondiale à 568 milliards de dollars, et dont la superficie est 547 000 km², on trouve un peu plus d'un million de dollars par km² et par an. C'est quatre fois moins qu'aux Pays-Bas, trois fois moins qu'au Japon et qu'en Allemagne fédérale, mais c'est trois fois plus qu'aux États-Unis, et mille fois plus qu'au Mali ou au Niger.

Les chiffres extrêmes ainsi obtenus sont reportés dans le tableau ci-après établi comme les tableaux 7 à 12 du n° 193 : en haut les extrêmes correspondent aux pays pauvres et vastes ; en bas, les extrêmes correspondent aux pays riches et denses. On notera que les quatre premiers appartiennent à l'Afrique francophone, et les six derniers, sauf le Japon, à l'Europe occidentale.

M. L.

ECHOS

■ L'INED publie le premier volume de **Statistiques sur l'avortement**, prévu par l'article 16 de la loi de 1975. Il s'agit de l'exploitation du bulletin rempli, de façon anonyme, par le médecin qui procède à l'intervention. Ce bulletin présente « une étroite analogie avec le bulletin statistique de naissance », ce qui permet de comparer les populations de femmes qui avortent à celles qui conduisent leur grossesse à terme. Il s'agit ici des 134 173 avortements légaux enregistrés en 1976, analysés selon de nombreux critères : durée de gestation, mode d'intervention ; pour la femme, âge, état matrimonial, nombre de grossesses antérieures, catégorie socioprofessionnelle, nationalité ; pour l'établissement, statut et localisation. Sur les 44 tableaux publiés, 7 donnent des résultats par départements et région, 2 par région, 2 par unité urbaine. Le tableau 18, par exemple, qui remplit 20 pages, « croise » le département d'intervention et le département de résidence : sur les 35 760 IVG effectuées en région parisienne, 31 718 por-

taient sur des femmes y résidant, qui au total en ont subi 32 142... Les volumes portant sur les années suivantes sont sous presse.

Statistiques de l'avortement en France. Annuaire 1976. En vente à l'INED, 96 pages, 75 F.

■ Le taux de natalité en **Chine** aurait été de 17,5 p. 1 000 en 1984 contre 18,6 en 1983, et le taux d'accroissement de la population 1,08 contre 1,15 %. L'objectif des autorités reste de limiter la population totale à 1 200 millions d'habitants en 2000, mais on note divers assouplissements à la politique dite « un couple, un enfant », notamment entre zones urbaines et rurales. Les pouvoirs publics ont fermement condamné toutes les pratiques coercitives en ce domaine, et dénoncent comme crimes les cas d'infanticides féminins qui ont été signalés ici et là. A la fin de 1984, 28 millions de couples, soit 18,2 % des 150 millions de couples mariés en âge d'avoir des enfants ont reçu le « certificat d'enfant unique » indiquant leur intention de n'avoir pas d'autres enfants.

Population Headliners, ESCAP, septembre 1985.

RECTIFICATIFS

N° 195 - p. 4 : Japon 1984
Taux en p. 1000
Natalité : 12,5 (et non 11,5)
Mortalité : 6,2 (et non 5,7)
p. 2 : question 6
Mort-nés en 1983 (et non 1982)
7,6p. 1000 naissances (et non 7,6%)

Institut national d'études démographiques

Thérèse Locooh

FÉCONDITÉ ET FAMILLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Togo méridional contemporain

Préface d'Alain Girard

VIENT DE PARAÎTRE
Diffusion : P.U.F. - Prix : 45 F

Travaux et Documents

Cahier n° 107

Directeur-Gérant : Gérard Calot. - C.P. n° 1343 ADEP. Imp. Bayard-Presses, Paris. - Dépôt légal 4^e trim. 1985. Édité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14. - Tél. : (1) 43.20.13.45. - CCP Paris 9061-56 H.

Le numéro
Abonnement 1 an
Abonnement 2 ans
Abonnement 3 ans

France : F 3,20
France : F 32,00
France : F 60,00
France : F 80,00
Etranger : F 5,00
Etranger : F 50,00
Etranger : F 90,00
Etranger : F 115,00